

GRILLE D'ANALYSE D'UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

Génie écologique

Qualification QualiPaysage « Confirmée »

Objet de la grille

Cette grille est proposée par QualiPaysage afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans l'analyse des candidatures lorsque l'opérateur économique ne dispose pas de la qualification QualiPaysage mais produit des éléments qu'il estime équivalents.

Elle constitue une aide méthodologique destinée à faciliter une analyse objective, argumentée et traçable des capacités techniques du candidat.

Important. Cette grille ne vaut pas reconnaissance d'équivalence par QualiPaysage. L'appréciation des garanties présentées relève de la seule responsabilité de l'acheteur.

Périmètre de la qualification

La qualification concerne les entreprises intervenant en génie écologique dans les milieux aquatiques et les milieux terrestres ouverts ou fermés. Les travaux s'appliquent aux opérations de gestion, restauration et reconstitution de milieux, d'amélioration des fonctions assurées par les écosystèmes, de création de milieux humides, mares, étangs et plans d'eau, de création de milieux à la suite de mesures compensatoires et/ou de requalification de sites urbains naturels ou de friches industrielles, ainsi qu'à la gestion visant à enrayer des dynamiques défavorables.

Les entreprises doivent être fortement sensibilisées aux enjeux écologiques, notamment faunistiques et floristiques, et à la connaissance des écosystèmes. Les travaux sont réalisés dans le respect des Règles Professionnelles NC.4-R0 « Travaux de génie écologique » et NC.1-R0 « Travaux de génie végétal », ainsi que de la norme NF X10-900.

Les travaux doivent être réalisés avec le propre personnel de l'entreprise et avec le matériel spécifique en sa possession.

La qualification distingue six spécialités :

- Restauration et entretien de milieux;

Informations générales

Acheteur

Consultation

Entreprise analysée

Qualification QualiPaysage visée **Confirmée, Génie écologique**

Date de l'analyse

Analyste

- Restauration morphologique des sols;
- Génie végétal;
- Bio-épuration;
- Restauration en milieu aquatique;
- Ouvrages au profit de la faune.

Les attestations doivent présenter des tâches diversifiées dans une à quatre de ces six spécialités, avec au moins deux attestations par spécialité et un maximum de huit attestations au total.

Principe général

L'analyse d'une demande d'équivalence ne consiste pas à vérifier si le candidat produit exactement les mêmes documents que ceux exigés dans le cadre de l'instruction d'une qualification QualiPaysage.

Elle consiste à apprécier si les pièces et informations présentées permettent de démontrer un niveau de garanties comparable, notamment en matière :

- d'expérience dans les opérations de génie écologique en milieux aquatiques et terrestres;

- de sensibilisation aux enjeux écologiques, faunistiques et floristiques, et de connaissance des écosystèmes;
- de maîtrise des spécialités de génie écologique revendiquées;
- de diversité des tâches réalisées au sein de chaque spécialité;
- de nombre, de montant cumulé et de récence des références présentées;
- de qualité et de lisibilité des réalisations présentées;
- de compétences, de diplômes et d'expérience professionnelle du dirigeant;
- de présence, dans les effectifs, de compétences techniques spécifiques en écologie ou en génie écologique;
- d'encadrement des équipes opérationnelles;
- de détention d'une AIPR Encadrant;
- de mobilisation du propre personnel de l'entreprise;
- de détention du matériel spécifique nécessaire aux interventions;
- de maîtrise des Règles Professionnelles NC.4-R0 et NC.1-R0 et de la norme NF X10-900.

L'acheteur motive son appréciation au regard des éléments effectivement produits par le candidat.

Points d'attention préalables

- Les travaux présentés comme références doivent avoir été réalisés avec le propre personnel de l'entreprise et avec le matériel spécifique en sa possession.
- Les attestations doivent présenter des tâches diversifiées dans une à quatre des six spécialités prévues par le référentiel. Au moins deux attestations doivent être produites pour chaque spécialité revendiquée, dans la limite de huit attestations au total.
- Le montant des attestations doit atteindre 80 000 € HT sur quatre attestations ou 120 000 € HT sur de plus nombreuses attestations. Toutes les attestations doivent concerner des travaux réalisés depuis moins de quatre ans. Pour l'obtention du titre dans quatre spécialités, le référentiel prévoit huit attestations maximum pour un montant de 120 000 € HT.
- Chaque attestation doit être accompagnée d'au moins deux photographies du chantier permettant une meilleure compréhension et appréciation des travaux.
- Le dossier doit comprendre le curriculum vitae du dirigeant, faisant clairement apparaître les années d'expérience dans la profession et les diplômes obtenus, avec les justificatifs correspondants.
- Le dirigeant doit justifier de l'une des voies prévues par le référentiel : au minimum un baccalauréat professionnel Aménagements paysagers ou une formation spécialisée dans le domaine d'activité et deux années d'expérience dans le métier; ou, pour un autre diplôme de niveau 4 hors filière des métiers du paysage, cinq années minimum à un poste d'encadrement dans le domaine du génie écologique; ou, à défaut, sept années minimum à un poste de cadre dans un établissement privé ou public acteur du génie écologique.
- Au moins un membre du personnel doit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le domaine de l'écologie, ou être titulaire d'un baccalauréat professionnel Aménagements paysagers et justifier d'au moins deux années d'expérience dans le domaine du génie écologique.
- Une attention particulière doit également être portée à la présence d'au moins un membre du personnel titulaire de l'AIPR Encadrant et au respect du ratio d'un chef d'équipe classé 05, 06 ou TAM 1 à 4 par tranche de deux à six salariés maximum opérationnels sur chantier, responsable d'équipe compris. La classification 05 n'est prise en compte comme fonction d'encadrement que pour les entreprises de moins de dix salariés.

Analyse des garanties présentées

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
1	Nature et champ de l'activité Les travaux de génie écologique s'appliquent aux opérations de gestion, restauration et reconstitution de milieux, d'amélioration des fonctions assurées par les écosystèmes, de création de milieux humides, mares, étangs et plans d'eau, de création de milieux à la suite de mesures compensatoires et/ou de requalification de sites urbains naturels ou de friches industrielles, et de gestion visant à enrayer des dynamiques défavorables.	Extrait Kbis; présentation de l'entreprise; mémoire technique; références de travaux; liste des activités exercées.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
2	Milieu d'intervention L'entreprise intervient en milieux aquatiques et en milieux terrestres ouverts ou fermés.	Mémoire technique; attestations de travaux; certificats de capacité; descriptifs de chantiers.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
3	Enjeux écologiques et connaissance des écosystèmes L'entreprise est fortement sensibilisée aux enjeux écologiques, notamment faunistiques et floristiques, et à la connaissance des écosystèmes.	Mémoire technique; procédures environnementales; formations; CV; références de chantier; documents de sensibilisation interne.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
4	Règles Professionnelles NC.4-R0 Les activités sont assurées dans le respect de la Règle Professionnelle NC.4-R0 « Travaux de génie écologique ».	Mémoire technique; procédures ou modes opératoires; documents de formation; références de chantier.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
5	Règles Professionnelles NC.1-R0 Les activités sont assurées dans le respect de la Règle Professionnelle NC.1-R0 « Travaux de génie végétal ».	Mémoire technique; procédures ou modes opératoires; documents de formation; références de chantier.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
6	Norme NF X10-900 Les travaux sont réalisés dans le respect de la norme NF X10-900.	Mémoire technique; procédures internes; documents de veille normative; justificatifs de formation.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
7	Personnel propre de l'entreprise Les travaux présentés sont réalisés avec le propre personnel de l'entreprise.	Registre unique du personnel; organigramme; contrats de travail; plannings ou feuilles d'affectation.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
8	Matériel spécifique en possession Les travaux sont réalisés avec le matériel spécifique en possession de l'entreprise.	Inventaire du matériel; registre des immobilisations; factures d'achat; fiches d'affectation du matériel.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
9	Spécialités de génie écologique La qualification distingue six spécialités : 1. Restauration et entretien de milieux; 2. Restauration morphologique des sols; 3. Génie végétal; 4. Bio-épuration; 5. Restauration en milieu aquatique; 6. Ouvrages au profit de la faune.	Tableau des spécialités revendiquées; mémoire technique; attestations; certificats de capacité.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
10	Diversification et nombre de spécialités Les attestations présentent des tâches diversifiées dans une à quatre des six spécialités prévues par le référentiel.	Tableau récapitulatif des références par spécialité; attestations détaillées.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
11	Deux attestations par spécialité Au moins deux attestations sont présentées pour chaque spécialité revendiquée.	Attestations de travaux; tableau de correspondance entre attestations et spécialités.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
12	Nombre maximal d'attestations Le dossier comporte au maximum huit attestations pour couvrir les spécialités revendiquées.	Tableau récapitulatif des attestations; attestations de travaux.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
13	Spécialité 1 – Restauration et entretien de milieux Les attestations revendiquant cette spécialité doivent permettre d'identifier les tâches correspondantes décrites par le référentiel.	Attestations détaillées; certificats de capacité; mémoire technique; photographies; plans ou DOE selon les travaux.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
14	Libération des emprises La spécialité peut comprendre la libération des emprises en vue des balisages préventifs.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
15	Débroussaillages, abattages et dessouchages La spécialité peut comprendre les débroussaillages, abattages et dessouchages.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
16	Mise en défens La spécialité peut comprendre la mise en défens.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
17	Gestion des espèces protégées La spécialité peut comprendre la gestion des espèces protégées.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
18	Lutte contre les plantes invasives La spécialité peut comprendre la lutte contre les plantes invasives.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
19	Prélèvement de végétaux locaux La spécialité peut comprendre le prélèvement de végétaux d'espèces locales.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
20	Ressource en eau La spécialité peut comprendre les mesures préventives de la ressource en eau, son bon écoulement ou infiltration.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
21	Protection contre la pollution La spécialité peut comprendre les mesures de protection d'un écosystème contre la pollution.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
22	Écopastoralisme La spécialité peut comprendre la gestion de sites par l'écopastoralisme.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
23	Spécialité 2 – Restauration morphologique des sols Les attestations revendiquant cette spécialité doivent permettre d'identifier les tâches correspondantes décrites par le référentiel.	Attestations détaillées; certificats de capacité; mémoire technique; photographies; plans ou DOE selon les travaux.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
24	Sondages et identification des sols La spécialité peut comprendre les sondages et l'identification des sols.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
25	Travaux préparatoires et terrassements La spécialité peut comprendre les travaux préparatoires, terrassements, tri des matériaux et mise en andains.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
26	Végétalisation des sols remis en œuvre La spécialité peut comprendre les travaux de végétalisation des sols remis en œuvre.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
27	Continuité écologique La spécialité peut comprendre les remodelages permettant d'améliorer une continuité écologique.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
28	Sols dégradés en milieu urbain La spécialité peut comprendre la valorisation de sols dégradés en milieu urbain, notamment les friches industrielles.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
29	Restauration de l'habitat La spécialité peut comprendre la restauration de l'habitat, faune et flore.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
30	Finalisation et entretien La spécialité peut comprendre les travaux de finalisation et d'entretien des ouvrages précités.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
31	Spécialité 3 – Génie végétal Les attestations revendiquant cette spécialité doivent permettre d'identifier les tâches correspondantes décrites par le référentiel.	Attestations détaillées; certificats de capacité; mémoire technique; photographies; plans ou DOE selon les travaux.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
32	Travaux préparatoires et terrassements préliminaires La spécialité peut comprendre les travaux préparatoires et terrassements préliminaires.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
33	Décapage / étrépage et ouverture de milieux La spécialité peut comprendre les travaux de décapage/étrépage et d'ouverture de milieux.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
34	Lits de plants et plançons La spécialité peut comprendre les lits de plants et plançons et/ou couches de branches à rejets/garnissage.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
35	Clayonnages / tressages La spécialité peut comprendre les clayonnages/tressages.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
36	Palissades La spécialité peut comprendre les palissades.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
37	Géo-filets La spécialité peut comprendre la pose de géo-filets.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
38	Caissons / treillages bois végétalisés / tunages La spécialité peut comprendre les caissons et/ou treillages bois végétalisés/tunages.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
39	Fascines La spécialité peut comprendre les fascines de ligneux et/ou de plantes hélophytes.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
40	Techniques de végétalisation La spécialité peut comprendre les techniques de végétalisation par plantation, bouturage, semis et tout autre moyen permettant l'intégration, la sauvegarde ou le rétablissement de l'écosystème.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
41	Transfert d'espèces végétales ou d'habitats La spécialité peut comprendre le transfert d'espèces végétales ou d'habitats : transfert de biomasse, transfert de litière, transfert de motte.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
42	Radeaux végétalisés La spécialité peut comprendre la mise en œuvre de radeaux végétalisés, pour les sites ou projets naturels urbains exclusivement.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
43	Plessage La spécialité peut comprendre les travaux de plessage.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
44	Finalisation et entretien La spécialité peut comprendre les travaux de finalisation et d'entretien des ouvrages précités.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
45	Spécialité 4 – Bio-épuration Les attestations revendiquant cette spécialité doivent permettre d'identifier les tâches correspondantes décrites par le référentiel.	Attestations détaillées; certificats de capacité; mémoire technique; photographies; plans ou DOE selon les travaux.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
46	Maîtrise des phases du chantier La spécialité suppose la maîtrise de toutes les phases d'un chantier pour une ou plusieurs techniques de bio-épuration.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
47	Phytoépuration La spécialité peut comprendre la phytoépuration, filtre planté.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
48	Phytostabilisation La spécialité peut comprendre la phytostabilisation sur sols pollués.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
49	Lagunage La spécialité peut comprendre le lagunage.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
50	Phytoextraction La spécialité peut comprendre la phytoextraction, transfert des polluants dans la biomasse aérienne.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
51	Phytorhizodégradation La spécialité peut comprendre la phytorhizodégradation, dégradation des polluants dans la rhizosphère.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
52	Finalisation et entretien La spécialité peut comprendre les travaux de finalisation et d'entretien des ouvrages précités.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
53	Spécialité 5 – Restauration en milieu aquatique Les attestations revendiquant cette spécialité doivent permettre d'identifier les tâches correspondantes décrites par le référentiel.	Attestations détaillées; certificats de capacité; mémoire technique; photographies; plans ou DOE selon les travaux.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
54	Travaux préparatoires et terrassements préliminaires La spécialité peut comprendre les travaux préparatoires et terrassements préliminaires.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
55	Ripisylve La spécialité peut comprendre l'entretien et la restauration de la ripisylve.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
56	Embâcles La spécialité peut comprendre la gestion des embâcles.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
57	Continuité piscicole et habitats piscicoles La spécialité peut comprendre le rétablissement de la continuité piscicole et/ou la création d'habitats piscicoles.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
58	Gestion / diversification des écoulements La spécialité peut comprendre la gestion/diversification des écoulements.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
59	Berges et lutte contre l'érosion La spécialité peut comprendre la restauration de berges et la lutte contre l'érosion.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
60	Remise à ciel ouvert des eaux usées La spécialité peut comprendre la remise à ciel ouvert des eaux usées.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
61	Remise en eau d'anciens méandres La spécialité peut comprendre la remise en eau d'anciens méandres.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
62	Interventions sur le lit de la rivière La spécialité peut comprendre les interventions sur le lit de la rivière.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
63	Finalisation et entretien La spécialité peut comprendre les travaux de finalisation et d'entretien des ouvrages précités.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
64	Spécialité 6 – Ouvrages au profit de la faune Les attestations revendiquant cette spécialité doivent permettre d'identifier les tâches correspondantes décrites par le référentiel.	Attestations détaillées; certificats de capacité; mémoire technique; photographies; plans ou DOE selon les travaux.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
65	Passages supérieurs à faune / écoducs La spécialité peut comprendre les passages supérieurs à faune ou écoducs.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
66	Passages inférieurs à faune La spécialité peut comprendre les passages inférieurs à faune, notamment pour les amphibiens.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
67	Franchissement aérien pour chauves-souris La spécialité peut comprendre les dispositifs de franchissement aérien pour les chauves-souris.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
68	Gîtes artificiels La spécialité peut comprendre la création de gîtes artificiels.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
69	Hibernaculum La spécialité peut comprendre la création d'hibernaculum et l'installation de gîtes artificiels.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
70	Mares et gîtes pour la faune aquatique La spécialité peut comprendre la création de mares et gîtes pour la faune aquatique.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
71	Finalisation et entretien La spécialité peut comprendre les travaux de finalisation et d'entretien des ouvrages précités.	Attestation(s) détaillée(s); certificat(s) de capacité; descriptif(s) technique(s); photographies; plans, DOE ou comptes rendus selon la nature des travaux.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée ☐ Sans objet	
72	Montant sur quatre attestations Lorsque quatre attestations sont produites, leur montant cumulé atteint au moins 80 000 € HT.	Attestations mentionnant les montants HT; marchés; bons de commande; DGD; factures détaillées.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
73	Montant sur de plus nombreuses attestations Lorsque plus de quatre attestations sont produites, leur montant cumulé atteint au moins 120 000 € HT.	Attestations mentionnant les montants HT; tableau récapitulatif; marchés; décomptes; factures détaillées.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
74	Cas de quatre spécialités Pour l'obtention du titre dans quatre spécialités, le référentiel prévoit au maximum huit attestations, pour un montant total de 120 000 € HT.	Huit attestations maximum; tableau de répartition par spécialité; justificatifs de montants HT.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
75	Ancienneté des attestations Toutes les attestations concernent des travaux réalisés depuis moins de quatre ans.	Attestations datées; PV de réception; certificats de capacité; factures ou décomptes.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
76	Photographies par chantier Chaque attestation de travaux est accompagnée d'au moins deux photographies du chantier permettant une meilleure compréhension et appréciation des travaux.	Dossier photographique identifié par chantier; au moins deux photographies par attestation.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
77	Curriculum vitae du dirigeant Le dossier comprend le curriculum vitae du dirigeant faisant clairement apparaître les années d'expérience dans la profession et les diplômes obtenus.	CV détaillé et nominatif du dirigeant.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
78	Justification des diplômes et de l'expérience du dirigeant Le candidat fournit les documents nécessaires permettant de justifier les diplômes et l'expérience professionnelle déclarés.	Diplômes; certificats de travail; attestations d'employeurs; justificatifs d'activité.			☐ Démontrée ☐ Partiellement démontrée ☐ Non démontrée	
Dirigeant						
79	voie 1 Le dirigeant justifie au minimum d'un baccalauréat professionnel Aménagements paysagers ou d'une formation spécialisée dans ce domaine d'activité et de deux années d'expérience dans le métier.	Diplôme ou formation spécialisée; certificats de travail; attestations d'employeurs.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
80	voie 2 Pour tout autre diplôme de niveau 4 ne s'inscrivant pas dans la filière des métiers du paysage, le dirigeant justifie de cinq années minimum à un poste d'encadrement dans le domaine du génie écologique.	Diplôme de niveau 4; CV; certificats de travail; fiches de poste; attestations d'employeurs.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
81	voie 3 À défaut, le dirigeant justifie d'une expérience minimum de sept années à un poste de cadre dans un établissement privé ou public acteur dans le métier du génie écologique.	CV; certificats de travail; contrats; fiches de poste; justificatifs de fonctions de cadre.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
Compétence technique interne						
82	nombre Au moins un membre du personnel satisfait à l'exigence de compétence technique spécifique prévue par le référentiel.	Registre du personnel; organigramme; CV; diplômes; justificatifs d'expérience.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	

N°	Critère du référentiel QualiPaysage	Exemples de documents	Pièce(s) produite(s) par le candidat	Analyse de l'acheteur	Garantie apportée	Observations
83	voie diplôme écologie Le membre du personnel concerné est titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BTS, anciennement niveau III) dans le domaine de l'écologie.	Diplôme de niveau 5 dans le domaine de l'écologie; CV; justificatif de présence dans les effectifs.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
84	voie bac pro + expérience À défaut, le membre du personnel est titulaire d'un baccalauréat professionnel Aménagements paysagers et justifie d'une expérience d'au moins deux ans dans le domaine du génie écologique.	Bac pro Aménagements paysagers; CV; certificats de travail; attestations d'employeurs.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	
85	AIPR Encadrant Au moins un membre du personnel est titulaire de l'AIPR Encadrant – Autorisation d'intervention à proximité des réseaux.	AIPR Encadrant nominative; attestation de compétences; justificatif de présence dans les effectifs.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
86	Présence de chefs d'équipe L'entreprise dispose de chefs d'équipe classés 05, 06 ou TAM 1 à 4 pour assurer l'encadrement des salariés opérationnels sur chantier.	Organigramme; registre du personnel; classifications conventionnelles; fiches de poste.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
87	Ratio d'encadrement L'entreprise justifie d'un ratio d'un chef d'équipe par tranche de deux à six salariés maximum opérationnels sur chantier, responsable d'équipe compris.	Tableau des effectifs par équipe; organigramme opérationnel; plannings de chantier.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
88	Effectif minimal de la tranche Chaque équipe encadrée comprend au minimum deux salariés opérationnels, responsable d'équipe compris.	Composition nominative des équipes; plannings; fiches de chantier.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
89	Effectif maximal de la tranche Chaque chef d'équipe encadre au maximum six salariés opérationnels, responsable d'équipe compris.	Tableau des effectifs; organigramme; plannings; fiches d'affectation.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré	
90	Prise en compte de la classification 05 La classification 05 ne peut être prise en compte comme fonction d'encadrement que dans les entreprises de moins de dix salariés.	Registre du personnel; état de l'effectif total; classification conventionnelle; fiche de poste.			☐ Comparable ☐ Partiellement comparable ☐ Non démontré ☐ Sans objet	

I Appréciation globale

Au regard des éléments analysés, les pièces produites permettent-elles d'apprécier des garanties techniques comparables à celles exigées dans le cadre de la qualification QualiPaysage « Confirmée » – Génie écologique ?

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement (des compléments seraient nécessaires)
- ☐ Non

I Observations complémentaires de l'acheteur

I Traçabilité de l'analyse

Le présent document constitue une aide à la motivation de l'analyse des capacités techniques du candidat. Il peut être conservé dans le dossier de consultation afin de justifier l'appréciation portée sur les éléments produits en cas de demande d'explication ou de recours.

I Rappel

La qualification QualiPaysage « Confirmée » repose sur l'examen simultané de plusieurs critères, notamment :

- les compétences techniques de l'entreprise ;
- la diversité des domaines d'intervention ;
- l'expérience récente sur des opérations comparables ;
- les montants de travaux réalisés ;
- les compétences du dirigeant et de l'encadrement ;
- les moyens humains et matériels mobilisés.

L'appréciation d'une équivalence ne peut donc résulter d'un seul critère isolé mais doit porter sur l'ensemble des garanties apportées par le candidat.